

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

CENTRE ROSEMONT

6101, 8^e avenue (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie)

Construit entre 1949 et 1951, le Centre civique Rosemont est le premier complexe multifonctionnel municipal de la Ville de Montréal. Œuvre tardive de l'architecte de renom J.J. Perrault, il comprend à l'origine une piscine, une bibliothèque, toutes deux encore en fonction, ainsi qu'un centre d'hygiène, dont les locaux sont maintenant utilisés par des organismes communautaires. L'ensemble immobilier regroupe ces trois fonctions en volumes distincts mais contigus, implantés sur un îlot gazonné. Cet ensemble présente un intérêt patrimonial reposant sur trois valeurs étroitement liées, soit ses valeurs sociale /historique , architecturale et urbaine.

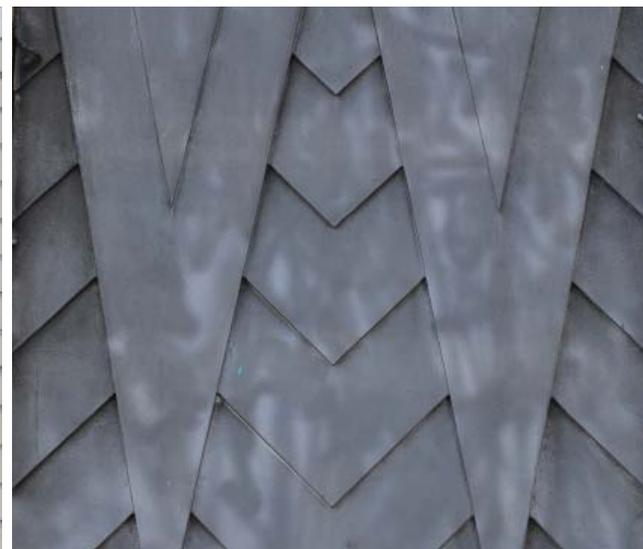
Bien ancré dans le quotidien des rosemontois depuis son ouverture, le Centre Rosemont symbolise l'engagement de la Ville dans la santé et l'hygiène de ses citoyens dans un contexte de développement d'après-guerre. Son architecture éclectique, singulière et remarquable, est d'inspiration à la fois moderniste et Art Déco qui maximise la lumière naturelle à l'intérieur des espaces publics. Son intérêt repose également sur la grande intégrité et authenticité de ses composantes, des volumes d'entrée proéminants, jusqu'aux fins détails extérieurs et intérieurs. Il s'inscrit dans un contexte urbain institutionnel, bordé de part et d'autre d'écoles, occupant leur îlot respectif; ces institutions présentant une implantation en recul par rapport aux rues et des espaces végétalisés.



Centre Rosemont vu à partir du boulevard Rosemont (source : archives, Ville de Montréal vers 1953)



Armoiries Ville de Montréal
(source : Ville de Montréal, mai 2016)



Détail d'un panneau métallique de façade
(source : Ville de Montréal, mai 2016)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CENTRE ROSEMONT

6101, 8^e avenue (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie)

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Plan d'urbanisme : situé dans un secteur de valeur exceptionnelle

Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : aucun

Désignation patrimoniale fédérale : aucune

Autre désignation : propriété municipale d'intérêt patrimonial



ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CENTRE ROSEMONT

6101, 8^e avenue (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie)

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

1707

Ouverture de la côte de la Visitation

1810

Ouverture du chemin Papineau qui relie le quartier Sainte-Marie à la Côte de la Visitation.

1872

Constitution du village de la Côte-de-la-Visitation. Concession des premières terres.

1883

Ouverture de l'avenue Colborne, aujourd'hui De Lorimier, qui rejoint le chemin de la Côte-de-la-Visitation.

1895

La partie sud-ouest du village est détachée pour former le village De Lorimier. Le reste du territoire prend alors le nom de village de la Petite-Côte.

1899

Achat de la ferme Crawford de la côte de la Visitation par des spéculateurs.

1903

La terre Crawford est lotie par la Rosemount Land Company appartenant à Samuel Herbert Holt et Ucal-Henri Dandurand.

1905

Le village de la Petite-Côte prend le nom de Municipalité de village de Rosemont. Fondation de la paroisse Sainte-Philomène et construction de la première chapelle-école.

1910

Le Village de Rosemont est entièrement annexé à la ville de Montréal.

1911

Construction du premier corps de bâtiment de la Rosemount School, aujourd'hui l'école Nesbitt. (B)

1912

Construction de la Rosemount Presbyterian Church.



Extrait de la carte de Joseph Bouchette (1831)



Chemin de la Petite-Côte, 1909 (<https://www.flickr.com/photos/benoit59/504854412>)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CENTRE ROSEMONT

6101, 8^e avenue (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie)

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (suite)

Années 1920

Développement domiciliaire du secteur.

1922

Agrandissement de la Rosemount School.

1927

Construction du collège Saint-Ignace. (C)

1930

Construction de l'école Saint-Brendan. (A)

1942

La terre appartenant à la famille McEvoy est lotie et vendue par adjudication.

1949-1951

Construction du Centre Civique Rosemont. (1, 2 et 3)

1976

Transformation de l'appartement du concierge du centre en bureau pour le service des sports et loisirs.

1977

Ajout d'un vestiaire et réaménagement de l'existant. Remplacement de l'équipement de la piscine et mise à niveau générale.

1983

Réaménagement du centre d'hygiène pour les bureaux du service des sports et loisirs.

1986

Ajout d'un ascenseur.

1996

Remplacement des fenêtres.

2003

Réaménagement du rez-de-chaussée de la bibliothèque. Ajout d'un escalier intérieur.

N.B. Les dates en gras réfèrent directement au site ou au bâtiment à l'étude.



Vue aérienne du site (1947-1949) (source : archives, Ville de Montréal)



Centre Rosemont vue à partir de la rue De Bellechasse (source : archives, Ville de Montréal)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CENTRE ROSEMONT

6101, 8^e avenue (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie)

VALEUR HISTORIQUE ET SOCIALE



Façade de la piscine de Centre Rosemont, 1953
(source : archives, Ville de Montréal)



Cours prénataux, 1961
(source : archives, Ville de Montréal)

La valeur historique et sociale du Centre Rosemont repose sur :

- son illustration de la volonté de la Ville de Montréal de s'engager dans la santé publique des citoyens en créant des infrastructures adaptées aux besoins;
- son témoignage de l'évolution des préoccupations d'hygiène dans le développement d'après-guerre;
- sa rareté et son unicité comme premier complexe regroupé en un centre « civique » comprenant à la fois une bibliothèque, une des premières piscines intérieures de Montréal (combinant une fonction sportive à des installations hygiénistes de style bain/douche) ainsi qu'un centre d'hygiène sur un même site;
- son appropriation par la population environnante comme lieu de rencontre et de loisir. Le bâtiment conserve encore deux des trois fonctions d'origine;
- la qualité des espaces intérieurs d'origine abondamment éclairés naturellement, offrant ainsi des espaces publics agréables pour les occupants;
- sa localisation, près des écoles et à proximité d'une grande zone résidentielle qui dénote une préoccupation pour les familles, particulière pour les enfants;
- son rôle dans l'établissement du « Nouveau Rosemont », qui constitue une seconde phase du développement du quartier après la guerre;
- la pérennité de deux des trois fonctions originelles du complexe, maintenues encore aujourd'hui, soit la piscine et la bibliothèque.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Sa localisation dans le secteur, près des écoles et habitations
- Le regroupement des espaces civiques, encore présents sur le site et son occupation continue par des fonctions communautaires
- La présence de l'abri à carrosses implanté près de l'entrée de l'ancien centre d'hygiène sur la 9^e avenue
- Les caractéristiques de leur usage d'origine et du contexte social à sa conception :
 - la composition architecturale pavillonnaire et dégagée sur un site gazonné
 - les espaces intérieurs lumineux et ouverts
 - le style architectural utilisé
 - les matériaux utilisés à l'intérieur : marbre, tuiles vernissées, terrazzo
- L'écusson de la Ville de Montréal sur la façade
- Son emplacement sur deux artères majeures du quartier, le boulevard Rosemont, axe principal de développement, ainsi que la rue de Bellechasse, où se retrouvent de nombreux bâtiments institutionnels (écoles, églises)
- La propriété de la Ville et l'occupation continue des fonctions civiques

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CENTRE ROSEMONT

6101, 8^e avenue (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie)

VALEUR ARCHITECTURALE



Entrée de la piscine, (source : Ville de Montréal, mai 2016)



Façade sur la rue de Bellechasse du volume haut du bâtiment 1 (source : Ville de Montréal, mai 2016)

La valeur architecturale du Centre Rosemont repose sur :

- la qualité de la composition d'un ensemble cohérent, composés de trois bâtiments distincts, mais accolés, liés par leur composition harmonieuse ainsi que des détails architecturaux unificateurs à diverses échelles et ce, à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments;
- son unicité, par sa composition architecturale de style éclectique, d'inspiration Art Déco, qui met l'accent sur chacune des entrées des trois bâtiments; le centre d'hygiène reprenant un style un peu plus classique, (Beaux-Arts), tandis que les deux autres bâtiments ont une composition asymétrique, plus moderne;
- son témoignage des modes et des techniques de construction de l'époque;
- la structure de béton offrant un dégagement de l'espace ainsi qu'une liberté dans la composition des façades, permettant d'éclairer naturellement les espaces intérieurs d'origine;
- l'utilisation de matériaux de qualité;
- son association avec l'architecte de renom Jean-Julien Perrault qui a notamment réalisé plusieurs bâtiments à Montréal. Il s'agit d'une œuvre de fin de carrière, qui se manifeste par la maîtrise des styles architecturaux utilisés et l'harmonie de l'ensemble, jusqu'aux fins détails;
- sa très grande intégrité architecturale, à l'extérieur comme à l'intérieur.

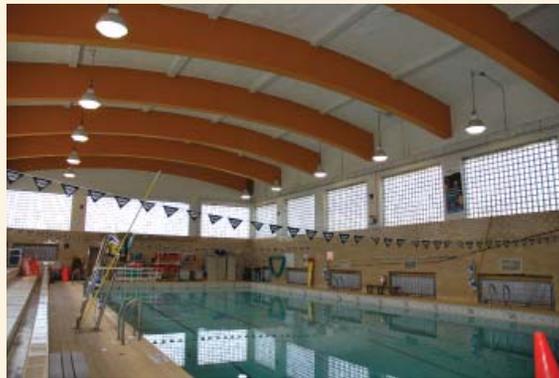
ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Les caractéristiques architecturales de l'ensemble du centre Rosemont, notamment :
 - son gabarit et sa volumétrie composée de trois volumes distincts reflétant leur fonction et permettant de maximiser l'éclairage naturel à l'intérieur de tous les bâtiments
 - les motifs géométriques se répétant à diverses échelles à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment
 - la composition soignée des entrées verticales, en pierre, d'inspiration Art-déco; avec leurs détails en bas-relief géométriques, les mâts et les grilles des portes
 - les détails architecturaux du couronnement et les tympans, en aluminium
 - les murs en maçonnerie de brique chamois
- Les caractéristiques architecturales de la piscine (bâtiment 1), notamment :
 - les détails en bas-relief géométrique, la représentation du plongeur
 - l'asymétrie de la composition, résolument moderne
 - la disposition, les dimensions et les proportions des fenêtres; de grande dimension, avec du bloc de verre, couvrant trois des quatre façades de la piscine
 - la structure arquée (apparente) en béton dans l'espace de la piscine

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CENTRE ROSEMONT

6101, 8^e avenue (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie)

VALEUR ARCHITECTURALE (suite)



Intérieur de la piscine (source : Ville de Montréal, mai 2016)



Escalier et garde-corps d'origine, 2016
(source : Lafontaine & Soucy, architectes)

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

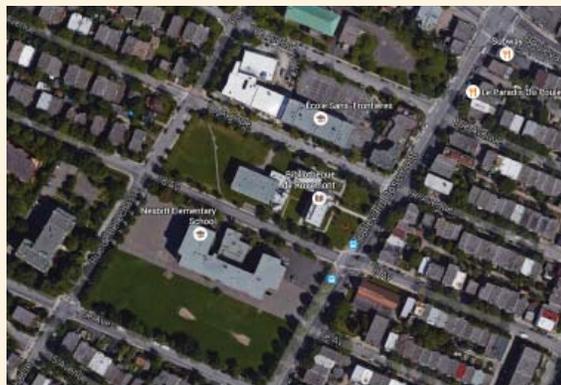
- la qualité d'ensemble du grand volume intérieur éclairé de la piscine, avec les fenêtres en bloc de verre, ainsi que l'intégrité des éléments d'origine : les estrades, le muret
- les revêtements et partitions de marbre d'origine dans les vestiaires des femmes, de même que les appareils sanitaires et la robinetterie étonnamment bien conservés
- Les caractéristiques architecturales de la bibliothèque (bâtiment 2), notamment :
 - l'asymétrie de la composition, résolument moderne
 - la présence de fenêtres en bandeau continues, indépendantes de la structure
 - les grands volumes intérieurs éclairés des salles de lecture
 - les détails architecturaux du système structural des salles de lectures
 - les détails géométriques intégrés dans le mobilier : étagères, comptoirs et présentoirs
 - les garde-corps d'origine des escaliers, en aluminium
- Les caractéristiques architecturales du centre d'hygiène (bâtiment 3), notamment :
 - la composition symétrique de la façade, plus classique (Beaux-Arts)
 - le rythme des fenêtres, plus verticales
 - les garde-corps originaux, en aluminium

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CENTRE ROSEMONT

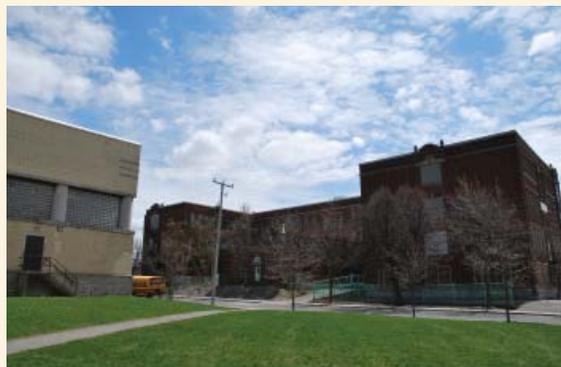
6101, 8^e avenue (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie)

VALEUR URBAINE ET PAYSAGÈRE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



Contexte environnant (source : Google Maps, 2016)



École Nesbitt (source : Ville de Montréal, mai 2016)



Bibliothèque sur la 8^e avenue
(source : Ville de Montréal, mai 2016)

La valeur urbaine et paysagère du Centre Rosemont repose sur :

- son intégration harmonieuse à son contexte constitué notamment de plusieurs immeubles institutionnels;
- sa localisation sur deux artères importantes, soit Rosemont et Bellechasse;
- sa présence et son architecture distinctive, qui renforcent le caractère institutionnel du secteur;
- sa composition en trois bâtiments distincts, comportant des entrées sur trois rues distinctes;
- les perspectives offertes depuis le site vers d'autres bâtiments institutionnels d'intérêt, ces liens visuels contribuant à créer un effet d'ensemble;
- la présence d'espace vert autour des bâtiments, offrant un potentiel d'appropriation et d'aménagement du site;
- la participation du Centre aux réseaux de bibliothèque, piscine et autres centres communautaires municipaux.

- Ses caractéristiques s'intégrant aux autres bâtiments institutionnels environnants, notamment :
 - l'implantation en retrait par rapport à la rue avec de grands espaces gazonnés
 - la volumétrie et le gabarit des trois bâtiments composant l'ensemble
 - l'utilisation de la brique chamois
 - la position des entrées

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU CENTRE ROSEMONT

6101, 8^e avenue (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie)

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par l'Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site, en vue d'un projet d'agrandissement et de réaménagement du Centre Rosemont.

Il se base sur la consultation d'une documentation portant sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 5 mai 2016.

RÉFÉRENCES

LAFONTAINE ET SOUCY, ARCHITECTES, *Centre Rosemont - Étude préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial du 6101, 8e avenue*. Montréal, mars 2016.

GROUPE DE TRAVAIL

Stéphane Conant, conseiller en aménagement-chef d'équipe, Ville de Montréal, Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, Division de l'urbanisme

Michel Di Bernardo, représentant de la société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie

Benoit Faucher, architecte, Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine

Jean-Marc Labelle, chef de section, Ville de Montréal, Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, Direction de la culture, des sport, des loisirs et du développement culturel

Jean-François Mathieu, gestionnaire immobilier, Ville de Montréal, Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine

Geneviève Senécal, représentante de Lafontaine et Soucy, architectes

RÉDACTEUR

Benoit Faucher, architecte, Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine